N° 4753
Reçue le 27.07.2021
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 27.07.2021

Luxembourg, le 27 juillet 2021

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

DEMOKRATESCH PARTEI
Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Culture et de la Justice et à Monsieur le Ministre des Travaux publics :

« Les anciens bâtiments de l'Athénée de Luxembourg ont été vidés suite au déménagement de la Bibliothèque nationale de Luxembourg au Kirchberg. Initialement il avait été prévu d'y aménager des locaux pour la Galerie nationale. Un avant-projet en la matière avait d'ailleurs été présenté aux membres de la Commission de la Culture, il y a quelques années. Entretemps, il a été envisagé d'y accueillir des services de la Cité judiciaire.

Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Culture et de la Justice et à Monsieur le Ministre des Travaux publics :

1. *Les ministres peuvent-ils fournir des détails concernant la nouvelle destination des anciens bâtiments de l'Athénée de Luxembourg?*
2. *Un avant-projet de rénovation et de réaménagement a-t-il déjà pu être mis en oeuvre?*
3. *Est-il encore prévu de réserver quelques locaux de ce bâtiment historique, situé au centre de la Ville de Luxembourg, à des fins purement culturelles ?*

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER
Député

N°4753
Reçue le 23.08.2021

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Luxembourg, le 23 AOUT 2021

Réf. : 839xe24d7

La Ministre de la Culture

à

Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement

Objet : Réponse commune à la question parlementaire n° 4753 du27 juillet 2021 de Monsieur le Député André Bauler

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse commune à la question parlementaire n° 4753 du27 juillet 2021 de Monsieur le Député André Bauler au sujet des anciens bâtiments de l'Athénée à Luxembourg, avec prière de bien vouloir la continuer à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Sam Tanson
Ministre de la Culture

Annexe : réponse à la QP n° 4753

139-000050-20090730-FR

Réponse de Madame Sam Tanson, Ministre de la Culture et Ministre de la Justice, et de Monsieur François Bausch, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, à la question parlementaire n° 4753 du 27 juillet 2021 de l'honorable Député Monsieur André Bauler au sujet des anciens bâtiments de l'Athénée à Luxembourg

1. L'Administration judiciaire occupera les étages de l'ancienne bibliothèque nationale avec les trois chambres commerciales du Tribunal d'arrondissement de Luxembourg, étant donné que leurs locaux actuels sont trop exigus. L'entrée et l'accueil de ces services de la Justice seront aménagés au niveau rez-de-chaussée. L'espace du rez-de-chaussée sera également accessible au public ; il est prévu d'y aménager des surfaces dédiées à la gastronomie et à des fins culturelles, notamment en intégrant les deux cours intérieures.

2. L'établissement de l'avant-projet détaillé est en cours, sa finalisation étant prévue pour début 2022.

3. Oui, une partie du rez-de-chaussée sera réservée à des fins purement culturelles. Suite à une demande du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, l'aménagement d'une exposition permanente sur la langue luxembourgeoise est à l'étude dans la phase de l'avant-projet détaillé du projet. La conception de cet espace, basée sur un descriptif précis des besoins, sera élaborée en concertation avec un muséographe.